

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

#### Arrêté du 5 mai 2008 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier offerts au recrutement au titre de l'année 2008 et fixant les modalités de candidature

NOR : ESRH0809115A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R. 6152-1 à R. 6152-99 ;

Vu le décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires, notamment son titre III, chapitre III ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 1987 modifié fixant la procédure de recrutement des professeurs des universités-praticiens hospitaliers et des maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers ;

Vu les arrêtés des 21 décembre 2007 et 15 janvier 2008 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférence des universités-praticien hospitalier des centres hospitaliers et universitaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2008 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2008 fixant la liste d'admission aux concours organisés pour le recrutement de maîtres des universités-praticiens hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires au titre de l'année 2008,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Les personnes inscrites sur la liste d'admission aux concours de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires peuvent, dans un délai de vingt et un jours suivant la publication du présent arrêté au *Journal officiel* (le cachet de la poste faisant foi), postuler les emplois désignés dans l'annexe I, offerts au recrutement au titre de l'année 2008.

**Art. 2.** – Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- 1° Une lettre de candidature rédigée selon le modèle joint en annexe II ;
- 2° Un *curriculum vitae* dactylographié ;
- 3° Un exemplaire de l'exposé écrit des titres et travaux, soumis au jury mentionné à l'article 51 du décret n° 84-135 du 24 février 1984 modifié ;
- 4° Une attestation sur l'honneur du candidat mentionnant les noms et prénoms de son père et de sa mère destinée à renseigner la demande de casier judiciaire n° 2 ;
- 5° En cas de candidatures multiples, la liste des emplois postulés classés par ordre de préférence.

**Art. 3.** – Les dossiers de candidature doivent être adressés, d'une part, au directeur de l'unité de formation et de recherche médicale dont relève l'emploi postulé et, d'autre part, au directeur général du centre hospitalier universitaire concerné.

**Art. 4.** – Les candidats adressent également, dans le même délai, un double du dossier, à l'exception de l'exposé écrit des titres et travaux mentionné au 3° de l'article 2 ci-dessus et de l'attestation sur l'honneur mentionnée au 4° de ce même article, dans le délai prescrit à l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus :

- au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale des ressources humaines (service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction du recrutement et de la gestion des carrières, bureau des personnels de santé [DGRH A2-4]), 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris Cedex 9 ;
- au ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (sous-direction des professions médicales et des personnels médicaux, bureau des ressources médicales hospitalières [DHOS M3]), 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.

**Art. 5.** – Les candidats adressent également, dans le même délai, un dossier administratif au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à l'adresse indiquée à l'article 4 ci-dessus, comportant les pièces suivantes :

1° Un certificat médical, délivré par un médecin généraliste agréé, constatant que l'intéressé n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions postulées ;

2° Un certificat de non-inscription à la taxe professionnelle ou un engagement sur l'honneur de se faire radier de ladite taxe à la date d'entrée dans les fonctions de maître de conférences des universités-praticien hospitalier, sauf pour ce qui concerne l'exercice de l'activité libérale au sein des centres hospitaliers et universitaires ou de toute autre activité autorisée dans le cadre du statut ;

3° S'il y a lieu, un état signalétique et des services militaires ;

4° Un engagement sur l'honneur de résider dans l'agglomération, siège du centre hospitalier et universitaire où l'intéressé fait acte de candidature ;

5° Une déclaration sur l'honneur par laquelle l'intéressé atteste :

– n'occuper aucun emploi dans un service civil ou militaire, une collectivité ou un organisme public ou semi-public ;

– ou, s'il exerce de telles fonctions, s'engager à demander à être placé dans la position statutaire requise à compter de la date à laquelle il serait amené à prendre ses nouvelles fonctions hospitalo-universitaires ;

6° S'il appartient au corps des praticiens hospitaliers, photocopie du dernier arrêté d'avancement en cette qualité ;

7° S'il est chercheur titulaire d'organisme public à caractère scientifique, toutes pièces administratives (arrêté, décision) justifiant de sa situation (grade et indice de rémunération, notamment) ;

8° S'il est assistant hospitalier universitaire ou chef de clinique-assistant des hôpitaux, tous les arrêtés portant nomination et renouvellement.

**Art. 6.** – A l'expiration du délai fixé à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté, il est fait application de la procédure prévue aux articles 11, 12 et 13 de l'arrêté du 17 septembre 1987 susvisé relatif à la procédure de recrutement.

**Art. 7.** – Les dossiers des candidats, accompagnés des avis du conseil de l'unité de formation et de recherche médicale et de la commission médicale d'établissement, doivent parvenir aux deux départements ministériels concernés, dans un délai de quinze jours suivant la date de clôture du dépôt des candidatures.

**Art. 8.** – Le directeur général des ressources humaines et la directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 mai 2008.

*La ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche,*

Pour la ministre et par délégation :

*Le directeur général  
des ressources humaines,*

T. LE GOFF

*La ministre de la santé,  
de la jeunesse, des sports  
et de la vie associative,*

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement de la directrice  
de l'hospitalisation

et de l'organisation des soins :

*La chef de service,*

C. D'AUTUME

## ANNEXE I

### LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS-PRATICIEN HOSPITALIER OFFERTS AU RECRUTEMENT PAR CONCOURS AU TITRE DE L'ANNÉE 2008

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Anatomie (type mixte : clinique).	Neurochirurgie.	<p><i>CHU d'Amiens</i></p> <p>Pôle tête et cou, hôpital Nord.</p> <p><i>CHU de Clermont-Ferrand</i></p>	421 MCPH 0342	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Anatomie (type mixte : clinique).	Neurochirurgie.	Pôle RMND. <i>CHU de Dijon</i>	421 MCPH 0675	1
Anatomie (type mixte : clinique).	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie.	Hôpital du Bocage. <i>CHU de Toulouse (UFR Toulouse III-Purpan)</i>	421 MCPH 1523	1
Anatomie (type mixte : clinique).	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie.	Pôle céphalique, hôpital Purpan. <i>CHU de Limoges</i>	421 MCPH 1078	1
Cytologie et histologie (type mixte : biologique).		Pôle mère-enfants. <i>CHU de Marseille</i>	422 MCPH 0287	1
Cytologie et histologie (type mixte : biologique).		Pôle parents-enfants, hôpital de la Conception. <i>CHU de Saint-Etienne</i>	422 MCPH 0142	1
Cytologie et histologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie pathologie. <i>CHU de Lyon (UFR Lyon I - Grange blanche)</i>	422 MCPH 0733	1
Anatomie et cytologie pathologiques (type mixte : clinique).		Pôle de biologie et anatomie pathologique, centre de biologie du pôle Est. <i>CHU de Strasbourg</i>	423 MCPH 0611	1-2
Anatomie et cytologie pathologiques (type mixte : biologique).		Pôle de biologie. <i>CHU de Tours</i>	423 MCPH 0449	1
Anatomie et cytologie pathologiques (type mixte : biologique).		Pôle biologie. <i>CHU de Marseille</i>	423 MCPH 0229	1
Biophysique et médecine nucléaire.		Pôle imagerie médicale intersites, hôpital de La Timone. <i>CHU de Nice</i>	431 MCPH 0447	1
Biophysique et médecine nucléaire.		Centre Antoine Lacassagne (par convention). <i>CHU de Strasbourg</i>	431 MCPH 0567	2
Biophysique et médecine nucléaire.		Pôle d'imagerie. <i>CHU de Lille</i>	431 MCPH 0441	1
Radiologie et imagerie médicale (type mixte : clinique).		Pôle d'imagerie et explorations fonctionnelles Huriez, radiologie urologique, ORL et hématologique. <i>CHU de Nancy</i>	432 MCPH 0229	1
Radiologie et imagerie médicale (type mixte : clinique).		Pôle imagerie. <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	432 MCPH 0377	1
Radiologie et imagerie médicale (type mixte : clinique).		Pôle imagerie, hôpital Necker-Enfants malades. <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	432 MCPH 0783	2
Radiologie et imagerie médicale (type mixte : clinique).		Pôle imagerie, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière.	432 MCPH 2493	2

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU d'Amiens</i> Pôle biologie, pharmacie et santé publique, hôpital Nord.	441 MCPH 0199	2
Biochimie et biologie moléculaire (SV).		<i>CHU d'Amiens</i> Pôle biologie, pharmacie et santé publique, hôpital Nord.	441 MCPH 0357	2
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Caen</i> Hôpital Côte de Nacre.	441 MCPH 0797	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Clermont-Ferrand</i> Pôle BHIP.	441 MCPH 0783	1
Biochimie et biologie moléculaire (SV).		<i>CHU de Grenoble</i> Pôle couple-enfants.	441 MCPH 0082	2
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Lille</i> Pôle de biochimie et de biologie moléculaire secteur toxicologie, génopathies.	441 MCPH 0239	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Limoges</i> Pôle biologie hygiène.	441 MCPH 0264	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Lyon (UFR Lyon-I Sud)</i> Pôle de biologie et anatomie pathologique, groupement hospitalier Sud.	441 MCPH 1379	1-2
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Nice</i> Pôle de biologie.	441 MCPH 0320	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i> Pôle biologie, hôpital Saint-Louis.	441 MCPH 1460	1-2
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Paris (UFR Paris-XII - Créteil)</i> Pôle biologie, groupe hospitalier Mondor-Chenevier.	441 MCPH 0491	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Paris (UFR Versailles - Paris - Ile-de-France Ouest)</i> Pôle biologie, pathologie et produits de santé, hôpital Ambroise Paré.	441 MCPH 0676	1
Biochimie et biologie moléculaire.		<i>CHU de Paris (UFR Versailles - Paris - Ile-de-France Ouest)</i> Centre hospitalier de Poissy (par convention).	441 MCPH 0679	1
Physiologie (type mixte : clinique).	Médecine vasculaire.	<i>CHU de Montpellier-Nîmes</i> Pôle cliniques médicales (Montpellier) et pôle des explorations morphologiques et fonctionnelles (Nîmes).	442 MCPH 0260	1
Physiologie (type mixte : clinique).		<i>CHU de Strasbourg</i> Pôle de pathologie thoracique.	442 MCPH 0591	1
		<i>CHU de Toulouse (UFR Toulouse-III - Purpan)</i>		

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Physiologie (type mixte : biologique).		Pôle clinique des voies respiratoires, hôpital Rangueil-Larrey.  <i>CHU de Toulouse (UFR Toulouse-III - Rangueil)</i>	442 MCPH 0554	1
Physiologie (type mixte : biologique).		Pôle uro-néphrologie, transplantations, hôpital Rangueil-Larrey.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	442 MCPH 1337	1
Physiologie (type mixte : clinique).		Pôle cardio-respiratoire, groupe hospitalier Cochin - Saint-Vincent-de-Paul.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	442 MCPH 1001	1
Physiologie (type mixte : biologique).		Pôle investigations biocliniques-pharmacie-DIM, hôpital Armand Trousseau.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-XI - Kremlin-Bicêtre)</i>	442 MCPH 2775	1
Physiologie (type mixte : clinique).		Pôle image et fonction, hôpital Bicêtre.  <i>CHU d'Angers</i>	442 MCPH 1052	2
Biologie cellulaire (type mixte : biologique).		Pôle biologie.  <i>CHU de Reims</i>	443 MCPH 0188	1
Biologie cellulaire (type mixte : biologique).		Pôle biologie.  <i>CHU de Rennes</i>	443 MCPH 0270	1
Biologie cellulaire (type mixte : biologique).		Pôle cellules et tissus.  <i>CHU de Besançon</i>	443 MCPH 0742	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle gestion des risques infectieux sanitaires, hôpital Jean Minjoz.  <i>CHU de Caen</i>	451 MCPH 1154	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Hôpital Côte-de-Nacre.  <i>CHU de Clermont-Ferrand</i>	451 MCPH 0545	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle microbiologie.  <i>CHU de Marseille</i>	451 MCPH 0795	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle maladies infectieuses intersites, hôpital de La Timone.  <i>CHU de Nantes</i>	451 MCPH 0448	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie.  <i>CHU de Nantes</i>	451 MCPH 0391	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie.  <i>CHU de Toulouse (UFR Toulouse-III - Rangueil)</i>	451 MCPH 0373	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie, hôpital Purpan.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	451 MCPH 0560	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie produits de santé, hôpital européen Georges Pompidou.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	451 MCPH 0639	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie, hôpital Necker-Enfants malades.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-XI - Kremlin-Bicêtre)</i>	451 MCPH 0777	2
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie pharmacie, hôpital Antoine Béchère.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-XII - Créteil)</i>	451 MCPH 1115	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie, groupe hospitalier Mondor-Chenevier.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-XIII - Bobigny)</i>	451 MCPH 0200	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie, hôpital Avicenne.  <i>CHU de Paris (UFR Versailles - Paris - Ile-de-France Ouest)</i>	451 MCPH 1210	1
Bactériologie-virologie ; hygiène hospitalière : option bactériologie-virologie (type mixte : biologique).		Pôle aigu, hôpital Raymond Poincaré.  <i>CHU de Lyon (UFR Lyon-I Sud)</i>	451 MCPH 0656	1
Epidémiologie, économie de la santé et prévention (type mixte : clinique).		Pôle santé, risque et vigilance, groupement hospitalier Sud.  <i>CHU de Reims</i>	461 MCPH 0657	1-2
Epidémiologie, économie de la santé et prévention (type mixte : clinique).		Centre hospitalier universitaire.  <i>CHU de Bordeaux (UFR I - Bordeaux-II)</i>	461 MCPH 0607	1
Médecine et santé au travail (type mixte : clinique).		Pôle produits de santé, groupe hospitalier Pellegrin.  <i>CHU de Paris (UFR Versailles - Paris - Ile-de-France Ouest)</i>	462 MCPH 0672	1
Médecine et santé au travail (type mixte : clinique).		Pôle réadaptation évaluation réinsertion, hôpital Raymond Poincaré.  <i>CHU de Grenoble</i>	462 MCPH 1240	1
Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication (type mixte : clinique).		Pôle recherche.  <i>CHU de Nancy</i>	464 MCPH 0956	1
Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication (type mixte : biologique).		Pôle stratégie recherche et ressources.	464 MCPH 0368	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication (type mixte : biologique).		<i>CHU de Strasbourg</i> Pôle de santé publique.	464 MCPH 0439	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Bordeaux (UFR III - Bordeaux-II)</i> Pôle de biologie et d'anatomie pathologique, groupe hospitalier Sud.	471 MCPH 0552	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Lyon (UFR Lyon-I - Laennec)</i> Pôle de biologie et anatomie pathologique, groupement hospitalier Edouard Herriot.	471 MCPH 0926	1-2
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : clinique).		<i>CHU de Nice</i> Pôle spécialités médicales, hôpital de l'Archet 1.	471 MCPH 0761	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : clinique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i> Pôle adulte, hôpital Necker-Enfants malades.	471 MCPH 0646	2
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i> Pôle biologie-pharmacie-pathologie, groupe hospitalier Cochin - Saint-Vincent-de-Paul.	471 MCPH 0619	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i> Pôle biologie et imagerie, hôpital Saint-Antoine.	471 MCPH 2041	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i> Pôle biologie, hôpital Tenon.	471 MCPH 3356	1
Hématologie ; transfusion : option hématologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i> Pôle biologie mère-enfant et de PUI, hôpital Robert Debré.	471 MCPH 0991	1
Cancérologie ; radiothérapie : option oncologie (type mixte : biologique).		<i>CHU de Lille</i> Centre de lutte contre le cancer Oscar Lambret (par convention).	472 MCPH 1138	1-2
Cancérologie ; radiothérapie : option oncologie (type mixte : clinique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris V)</i> Pôle spécialités médico-chirurgicales, Hôtel Dieu.	472 MCPH 0608	1
Immunologie (type mixte : clinique).		<i>CHU de Tours</i> Pôle urologie, néphrologie, immunologie.	473 MCPH 0435	2
		<i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>		

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Immunologie (type mixte : biologique).		Pôle biologie, hôpital Necker-Enfants malades. <i>CHU d'Amiens</i>	473 MCPH 0624	1
Génétique (type mixte : biologique).		Pôle biologie, pharmacie et santé publique, hôpital Nord. <i>CHU de Lyon (UFR Lyon-I - Grange blanche)</i>	474 MCPH 1258	1
Génétique (type mixte : biologique).		Pôle de biologie et anatomie pathologique, centre de biologie pôle Est. <i>CHU de Marseille</i>	474 MCPH 1020	1-2
Génétique (type mixte : clinique).		Pôle biologie intersites, hôpital de La Timone enfants. <i>CHU de Montpellier-Nimes</i>	474 MCPH 0453	1
Génétique (type mixte : clinique).		Pole naissance et pathologies de la femme, CHU de Montpellier. <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	474 MCPH 0480	1
Génétique (type mixte : biologique).		Pôle biologie médicale, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière. <i>CHU de Paris (UFR Paris-XII - Créteil)</i>	474 MCPH 2083	1
Génétique (type mixte : clinique).		Pôle biologie, groupe hospitalier Mondor-Chenevier. <i>CHU de Marseille</i>	474 MCPH 0130	2
Anesthésiologie et réanimation chirurgicale; médecine d'urgence: option anesthésiologie et réanimation chirurgicale (type mixte: clinique).		Pôle anesthésie-réanimation, hôpital de La Timone. <i>CHU de Poitiers</i>	481 MCPH 0270	1
Anesthésiologie et réanimation chirurgicale; médecine d'urgence: option anesthésiologie et réanimation chirurgicale (type mixte: clinique).		Pôle réanimation-anesthésie. <i>CHU de Clermont-Ferrand</i>	481 MCPH 1726	1-2
Réanimation médicale; médecine d'urgence: option réanimation médicale.		Pôle REUNNIHR. <i>CHU de Clermont-Ferrand</i>	482 MCPH 1154	1
Pharmacologie fondamentale; pharmacologie clinique; addictologie: option pharmacologie fondamentale.		Pôle BHIP. <i>CHU de Marseille</i>	483 MCPH 1348	1
Pharmacologie fondamentale; pharmacologie clinique; addictologie: option pharmacologie fondamentale.		Pôle de biologie intersites, hôpital La Timone adultes. <i>CHU de Nantes</i>	483 MCPH 1253	1
Pharmacologie fondamentale; pharmacologie clinique; addictologie: option pharmacologie clinique.		Pôle biologie, hôtel-Dieu. <i>CHU de Nancy</i>	483 MCPH 0379	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie : option thérapeutique (type mixte : clinique).		Pôle stratégie recherche et ressources.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	484 MCPH 0364	1-2
Thérapeutique ; médecine d'urgence ; addictologie : option thérapeutique (type mixte : clinique).		Pôle prévention réadaptation, hôpital européen Georges Pompidou.  <i>CHU d'Angers</i>	484 MCPH 0824	1
Neurologie.		Pôle spécialités et neurosciences.  <i>CHU de Besançon</i>	491 MCPH 0184	1
Neurologie.		Pôle autonomie handicap, hôpital Jean Minjoz.  <i>CHU de Marseille</i>	491 MCPH 0264	1
Neurologie.		Pôle neurosciences cliniques, hôpital de La Timone.  <i>CHU de Marseille</i>	491 MCPH 0478	1
Neurochirurgie.		Pôle neurosciences cliniques, hôpital de La Timone.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	492 MCPH 1806	1
Psychiatrie d'adultes ; addictologie : option psychiatrie d'adultes.		Pôle UPR urgences et médecines d'aval généraliste, hôpital Saint- Antoine.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-XIII - Bobigny)</i>	493 MCPH 2056	1
Pédopsychiatrie ; addictologie : option pédopsychiatrie.		Pôle urgences-ville, hôpital Avicenne.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	494 MCPH 1285	1
Rhumatologie.		Pôle os et articulation, hôpital Saint- Antoine.  <i>CHU d'Amiens</i>	501 MCPH 2263	1
Chirurgie thoracique et cardio- vasculaire.		Pôle cardio-vasculaire et thoracique, groupe hospitalier Sud.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	513 MCPH 1211	1
Chirurgie thoracique et cardio- vasculaire.		Pôle cardio-vasculaire, hôpital européen Georges Pompidou.  <i>CHU d'Angers</i>	513 MCPH 2237	2
Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire : option chirurgie vasculaire.		Pôle thorax-vaisseaux.  <i>CHU de Strasbourg</i>	514 MCPH 1260	1
Chirurgie vasculaire ; médecine vasculaire : option chirurgie vasculaire.		Pôle activité médico-chirurgicale cardio-vasculaire.  <i>CHU de Marseille</i>	514 MCPH 0437	1
Gastro-entérologie ; hépatologie ; addictologie : option gastro- entérologie.		Pôle ADOUE, hôpital Nord.  <i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i>	521 MCPH 0031	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Urologie.		Pôle digestif uro-néphro-endocrino, hôpital Saint-Louis. <i>CHU de Dijon</i>	524 MCPH 1197	1
Chirurgie générale.		Hôpital du Bocage. <i>CHU de Nice</i>	532 MCPH 0315	1
Chirurgie générale.		Pôle digestif. <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	532 MCPH 0827	1
Chirurgie générale.		Pôle chirurgie-néphro-urologie-gynécologie-obstétrique-néonatalogie, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière. <i>CHU de Marseille</i>	532 MCPH 2088	1
Pédiatrie.		Pôle pédiatrie, hôpital de La Timone enfants. <i>CHU de Paris (UFR Paris-XIII - Bobigny)</i>	541 MCPH 0809	1
Pédiatrie.		Pôle femme-enfant, hôpital Jean Verdier. <i>CHU de Nantes</i>	541 MCPH 0343	1
Chirurgie infantile.		Pôle mère et enfant, hôpital Mère et Enfant. <i>CHU de Paris (UFR Paris-V)</i>	542 MCPH 1011	1
Chirurgie infantile.		Pôle médico-chirurgical pédiatrique, hôpital Necker-Enfants malades. <i>CHU de Saint-Etienne</i>	542 MCPH 2208	1
Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale : option gynécologie-obstétrique.		Pôle couple mère-enfant. <i>CHU de Paris (UFR Paris-XI - Kremlin-Bicêtre)</i>	543 MCPH 0856	1
Gynécologie-obstétrique ; gynécologie médicale : option gynécologie-obstétrique.		Pôle femme-enfant, hôpital Bécère. <i>CHU de Lyon (UFR Lyon-I - Grange blanche)</i>	543 MCPH 1158	1
Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale : option endocrinologie, diabète et maladies métaboliques.		Pôle cœur-poumon métabolique, groupement hospitalier Est. <i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i>	544 MCPH 0624	1-2
Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale : option endocrinologie, diabète et maladies métaboliques.		Pôle endocrinologie diabétologie métabolisme nutrition prévention vasculaire, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière. <i>CHU de Paris (UFR Paris-XIII - Bobigny)</i>	544 MCPH 2084	1
Endocrinologie, diabète et maladies métaboliques ; gynécologie médicale : option endocrinologie, diabète et maladies métaboliques.		Pôle spécialités médico-chirurgicales à orientation digestive et métabolique, hôpital Jean Verdier. <i>CHU de Clermont-Ferrand</i>	544 MCPH 1140	1

DISCIPLINE	DISCIPLINE HOSPITALIÈRE lorsqu'elle diffère de la discipline universitaire	LOCALISATION DE L'EMPLOI	NUMÉRO de l'emploi	TYPE de concours
Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale: option biologie et médecine du développement et de la reproduction (type mixte: biologique).		Pôle GORH.  <i>CHU de Dijon</i>	545 MCPH 0798	1
Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale: option biologie et médecine du développement et de la reproduction (type mixte: biologique).		Hôpital du Bocage.  <i>CHU de Montpellier-Nîmes</i>	545 MCPH 0326	2
Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale: option biologie et médecine du développement et de la reproduction (type mixte: biologique).		Pôle biologie-pathologie, CHU de Montpellier.	545 MCPH 0510	1
Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale: option biologie et médecine du développement et de la reproduction (type mixte: biologique).		<i>CHU de Strasbourg</i> Pôle de biologie.	545 MCPH 0620	2
Biologie et médecine du développement et de la reproduction; gynécologie médicale: option biologie et médecine du développement et de la reproduction (type mixte: biologique).		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i> Pôle biologie mère-enfant et de PUI, hôpital Robert Debré.	545 MCPH 1011	1-2
Oto-rhino-laryngologie.		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VII)</i> Pôle neurosensoriel tête et cou, groupe hospitalier Lariboisière-Fernand Vidal.	551 MCPH 1010	1
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie.		<i>CHU de Paris (UFR Paris-VI)</i> Pôle chirurgie anesthésie, hôpital Armand Trousseau.	553 MCPH 2796	1
(SV): emploi susceptible d'être vacant.				

## ANNEXE II

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) (1) .....,  
épouse .....

Numéro national d'identification : .....  
exerçant actuellement les fonctions (2) .....

à (3) .....  
inscrit sur la liste d'admission au concours de professeur des universités-praticien hospitalier établie au titre de l'année 2008,

déclare faire acte de candidature à l'emploi de professeur des universités-praticien hospitalier (intitulé et numéro de l'emploi) :

.....  
.....

mis au recrutement au CHU de (4) .....

Fait à ....., le .....

*Signature*

- 
- (1) Patronymique, prénom et, le cas échéant, nom marital.
  - (2) Qualité ou grade actuel.
  - (3) Etablissement actuel d'exercice.
  - (4) Etablissement où l'emploi est à pourvoir.